

261.83

E34

v.261

1935

No 261

SOCIALE POPULAIRE

PUBLICATION MENSUELLE

L'Apôtre laïque

Son œuvre
Ses qualités

PAR

LE R. P. THOMAS PINTAL, C. SS. R.

Prix: 15 sous

L'ÉCOLE SOCIALE POPULAIRE

MONTREAL

Direction:

SECRÉTARIAT DE L'É. S. P.

1961, RUE RACHEL EST

Administration:

L'ACTION PAROISSIALE

4260, RUE DE BORDEAUX

1935

TOUS DROITS RÉSERVÉS



PUBLICATIONS DE L'E. S. P.

(Directeur: R. P. ARCHAMBAULT, S. J.)

(Abonnement: \$1.50 par an)

- 1A. *L'Ecole Sociale Populaire* R. P. ARCHAMBAULT, S. J.
- *1. *L'Organisation ouvrière catholique en Hollande* R. P. ARCHAMBAULT, S. J.
2. *L'Organisation ouvrière dans la province de Québec (2^e édition 1913)* Arthur SAINT-PIERRE
- *3. *De l'Education du sens social* R. P. LEROY, S. J.
- *4. *Comment protéger notre jeunesse: les patronages* R. P. PICHÉ, P. S. V.
- *5. *La Fédération Saint-Jean-Baptiste* Mme Marie GÉRIN-LAJOIE
- *6. *« Le Foyer » et ses œuvres* Abbé Henri GAUTHIER, P. S. S.
- *7. *La Caisse populaire — I* Alphonse DESJARDINS
- *8. *La Lutte antialcoolique dans la province de Québec depuis 1906* R. P. HUGOLIN, O. F. M.
- *9. *Le Logement de la famille ouvrière — I* Abbé GOUIN, P. S. S.
- *10-11. *Le Logement de la famille ouvrière — II* Abbé GOUIN, P. S. S.
- *12. *La Caisse populaire — II* Alphonse DESJARDINS
- *13. *Le Mouvement mutualiste dans Québec* J.-B. SAINT-ARNAUD
- *14. *Le Cercle ouvrier* R. P. L. HUDON, S. J.
15. *L'Encyclique « Rerum novarum »* S. S. LÉON XIII
- *16. *Les Œuvres nécessaires* R. P. VALENTIN-BRETON, O. F. M.
- *17. *L'Eglise et les associations ouvrières* Henri BEAUVAIS
- 18-19. *Contre l'alcool* Dr Joseph GAUVREAU
- 20-21. *Un catholique social: Frédéric Ozanam* Abbé GOUIN, P. S. S.
- *22. *L'Organisation professionnelle* Arthur SAINT-PIERRE
- *23. *Réformes scolaires* V.-E. BEAUPRÉ
24. *Le Clergé et les études sociales* R. P. ARCHAMBAULT, S. J.
- *25. *Le Travail chrétien* Abbé Paul MAYRAND, D. TH.
- *26. *La Lettre sur le « Sillon »* S. S. PIE X
- *27-28. *La Cour Juvenile* Abbé GOUIN, P. S. S.
- *29. *La Goutte de lait* Dr Joseph GAUVREAU
- *30. *La Fédération américaine du Travail* Arthur SAINT-PIERRE
30. *L'Utopie socialiste — I* XXX
31. *Le Val des Bois* DOMBRAY-SCHMITT
- *32. *Conseils aux ouvriers canadiens* Chanoine DESGRANGES
33. *Les Ecoles maternelles* R. P. DALY, C. SS. R.
- *34-35. *L'Eglise et le progrès social* Chanoine DESGRANGES
- 36-37. *Le Devoir social* Arthur SAINT-PIERRE
- *38. *L'Utopie socialiste — II* Arthur SAINT-PIERRE
- *39. *Les Syndicats ouvriers chrétiens de Belgique* R. P. GUILLOT, C. SS. R.
40. *Les Syndicats socialistes et neutres* R. P. TRUDEAU, O. P.
- *41. *L'Eglise et l'organisation ouvrière* Abbé Edmour HÉBERT
- *42-43. *Le Comte Albert de Mun* Arthur SAINT-PIERRE
- *44-45. *Le Socialisme* Abbé Edmour HÉBERT
46. *A propos d'immunités* R. P. GONTHIER, O. P.
- *47. *La Formation d'apôtres sociaux par l'A.C.J.C.* R. P. S. BELLAVANCE, S. J.
- 48-49. *Leçons pratiques d'action sociale catholique* R. P. RUTTEN, O. P.
- *50. *La Désertion des campagnes* R. P. Adélar DUGRÉ, S. J.
51. *Les Avantages de l'agriculture* R. P. Alexandre DUGRÉ, S. J.
- *52. *Les Cercles d'études féminins* Marie-J. GÉRIN-LAJOIE
- 53-54. *Le Règne social du Sacré Cœur* Abbé GOUIN, P. S. S.
55. *Le Comptoir coopératif* Anatole VANIER
- *56-57. *L'Œuvre de vacances des grèves* Abbé GOUIN, P. S. S.
- *58. *Le Jardin scolaire et l'Agriculture à l'école* Jean-Charles MAGNAN, B. S. A.
59. *Le Clergé et les œuvres sociales* R. P. ARCHAMBAULT, S. J.
60. *L'Esprit chrétien dans la famille et la société* R. P. ARCHAMBAULT, S. J.
- *61. *Projet de colonisation* R. P. Marcel MARTINEAU, S. J.
- 62-63-64. *Vers les terres neuves* R. P. Alexandre DUGRÉ, S. J.
- *65. *La Question sociale et nos devoirs — I* R. P. ARCHAMBAULT, S. J.
- *66. *La Question sociale et nos devoirs — II* R. P. ARCHAMBAULT, S. J.
- *67-68. *La Question sociale et nos devoirs — III* R. P. ARCHAMBAULT, S. J.
- *69-70. *Hygiène et logement* Dr J.-A. BAUDOUIN
- *71-72-73. *Albert de Mun et le devoir social* Abbé GOUIN, P. S. S.
- *74-75. *Albert de Mun et l'organisation ouvrière* Abbé GOUIN, P. S. S.
76. *Nos errements agricoles* R. P. Edgar COLCLOUGH, S. J.
- *77-78. *Albert de Mun et la législation sociale* Abbé GOUIN, P. S. S.
- *79-80. *Microbiologie et maladies contagieuses* Dr J.-A. BAUDOUIN
- *81-82. *L'Instruction obligatoire n'est pas nécessaire* R. P. Hermas LALANDE, S. J.
- *83. *L'Organisation ouvrière* Abbé Edmour HÉBERT
- *84. *Autour de l'Encyclique « Rerum novarum »* E. S. P.
85. *L'Aide aux colons* Eug. L'HEUREUX
86. *Le Problème social et sa solution* Abbé Edmour HÉBERT
87. *Les Semaines sociales* E. S. P.

HN
31
E34
N. 261
1935

L'APÔTRE LAÏQUE

SON ŒUVRE — SES QUALITÉS

Par le R. P. Thomas PINTAL, C. SS. R.

I. — L'ŒUVRE DE L'APÔTRE LAÏQUE

« **D**EUX cités, dit saint Augustin, se disputent l'empire des âmes: la cité du bien et la cité du mal. La cité du bien a pour loi fondamentale l'amour de Dieu, poussé jusqu'au mépris de soi, c'est-à-dire jusqu'à l'humilité sincère. La cité du mal a pour loi l'orgueil, c'est-à-dire l'amour de soi-même poussé jusqu'au mépris de Dieu. »

On le voit sans peine, dans la pensée du grand Docteur, la cité du bien, c'est l'Église que Jésus-Christ a chargée de poursuivre sur terre son œuvre de salut et qu'il a investie, à cet effet, de ses pouvoirs divins et de son universelle royauté. La cité du mal, c'est le monde, entièrement soumis, dit saint Jean, à l'empire du démon. Entre ces deux cités, ou, pour parler sans figure, entre l'Église et le monde, l'opposition est irréductible, la lutte incessante. Le Maître l'a dit et sa parole ne cesse de se vérifier: « Ne pensez pas que je sois venu apporter la paix sur la terre, je suis venu apporter non la paix, mais le glaive. »

L'Église, forte de l'appui du ciel, est à jamais indéfectible. Jamais l'enfer et le monde, toujours coalisés contre elle, ne pourront briser sa puissance ni lui ravir le sceptre dont l'a couronnée son divin Fondateur.

Mais les promesses divines, qui l'entourent d'une garde invincible, ne la garantissent ni contre les douloureuses épreuves ni même contre les humiliants revers.

Ces épreuves et ces revers n'ont pas manqué à la sainte Église. Les schismes, les hérésies, les scandales sont venus, maintes fois, la frapper au cœur. Des peuples, qu'elle avait formés avec une maternelle tendresse, ont renié son amour et déserté son drapeau.

« Le Royaume des cieux souffre violence », a dit le Maître; et l'Église ne remplira sa mission de salut qu'en triomphant des assauts que ne cessent de lui livrer les puissances du mal. Avons-nous besoin de le dire, dans aucun siècle de son histoire l'Église de Jésus-Christ n'a eu à subir contre ces puissances adverses un assaut aussi violent ni aussi universel que celui qu'elle doit soutenir en ce siècle présent. On serait porté à croire que l'enfer, pressentant l'approche de la fin des temps, tente un dernier et suprême effort pour renverser le royaume de l'Église et lui ravir les âmes qui lui sont confiées.

Écoutons la grande voix du Souverain Pontife dans son encyclique du 3 mai 1932: « Aujourd'hui les ennemis de tout ordre social s'emploient avec audace à rompre tout frein, à briser tout lien imposé par une loi divine ou humaine, à engager, ouverte ou sournoise, la lutte la plus acharnée contre la religion, contre Dieu même, en exécutant ce programme diabolique: bannir du cœur de tous, même des enfants, toute idée et tout sentiment religieux... Et ainsi nous voyons aujourd'hui ce qui ne se vit jamais dans l'histoire: le drapeau de la guerre satanique contre Dieu et contre la religion effrontément déployé par la rage abominable des impies à travers tous les peuples et dans toutes les parties de l'univers. »

Cette guerre infernale est dirigée, on le voit, contre Dieu même dont on veut effacer le nom et contre tout sentiment religieux qu'on veut étouffer dans la conscience des peuples. Mais l'Église étant la dépositaire de la foi en Dieu et la gardienne de la vraie religion, on conçoit

que ce soit contre elle que se portent avec le plus de haine et de fureur les coups de l'ennemi.

La victoire décisive et finale, je le répète, reste assurée à l'Église. « A la fin des temps, dit saint Paul, Jésus-Christ anéantira l'impie d'un souffle de sa bouche. »

Mais avant que luise le jour du dernier triomphe, que d'épreuves pour l'Épouse de Jésus-Christ! que de combats acharnés où se balancent, dans une angoissante incertitude, les chances de la victoire!

Sur ce vaste champ de bataille dont l'éternel salut des âmes est l'enjeu, est-il permis au simple fidèle de rester indifférent ?

Poser une semblable question, c'est y répondre.

Celui qui, par la grâce de son baptême, est devenu enfant de Dieu, disciple de Jésus-Christ, héritier du ciel, doit à son honneur de chrétien, au devoir de sa reconnaissance et à la foi de ses serments, de s'intéresser à tout ce qui concerne la sainte Église de qui lui viennent tant de gloires et d'espérances, d'aider à son triomphe sur ses ennemis et de travailler à l'extension de son règne de vérité et de charité à travers le monde.

C'est le prêtre, assurément, qui est le ministre officiel de Jésus-Christ et de son Église. C'est au prêtre qu'est dévolu l'honneur de défendre, d'office et de droit, et de propager la foi révélée. A lui principalement s'adresse le mot d'ordre de l'Apôtre: « *Labora sicut bonus miles Christi*. Travaille comme le bon soldat de Jésus-Christ. »

Mais si vaste et si multiple est, aujourd'hui surtout, le ministère du prêtre, que seul il n'y peut suffire.

« D'un côté, écrit notre Souverain Pontife Pie XI, nous déplorons que la société se paganise de plus en plus, que la foi catholique pâlisce dans les esprits et qu'avec elle s'obscurcisse le sens chrétien de la pureté des mœurs. D'un autre côté, nous voyons que le clergé, soit parce

qu'il n'est pas assez nombreux, soit parce que, dans certains milieux, il ne peut pas faire arriver sa voix, est trop inégal aux nécessités et aux besoins de notre époque ¹. »

Puisque le ministère apostolique dépasse aujourd'hui les cadres de l'activité du prêtre, il faut au prêtre des aides et des soutiens. Aux apôtres d'office il faut des apôtres auxiliaires, lesquels, de concert avec les premiers et sous leur direction, entrent sur le champ de l'apostolat et travaillent avec une noble ardeur à refouler l'esprit d'irrégion et de corruption qui nous envahit, et à restaurer dans la société l'esprit de Jésus-Christ.

Et ces apôtres auxiliaires, appelés à un tel honneur, qui sont-ils ?

Tous les fidèles qui ont conscience de leur dignité et de leurs devoirs de chrétien.

Telle est la pensée et la volonté du Souverain Pontife : « Il faut donc, ce sont ses paroles, que tous soient apôtres ; il faut que le laïcat ne reste pas inactif ; mais que, uni à la hiérarchie ecclésiastique et docile à ses ordres, il prenne part aux saintes batailles et que, par le dévouement absolu, par la prière, par l'action généreuse, il coopère à ranimer la foi et à réformer les mœurs chrétiennes. ² »

Tous les catholiques, sans exclusion d'âge, de sexe, de condition sociale et de culture, sont donc appelés à participer au ministère sacré de l'Église sous la dépendance et la direction de l'autorité ecclésiastique.

Cet apostolat des fidèles apportant leur collaboration au ministère sacré de la sainte Église s'appelle l'Action catholique.

Ce vaste mouvement d'apostolat laïque, il était donné à notre immortel Pontife Pie XI d'en fixer le concept,

1. Lettre au cardinal Segura, 6 novembre 1929.

2. Lettre au cardinal Segura.

les lignes et la méthode. L'Action catholique est un nom désormais historique.

Faut-il conclure que l'Action catholique soit une chose nouvelle au sein de la société chrétienne? « Non, dit le Souverain Pontife, elle est, dans sa substance, aussi ancienne que l'Église. Elle n'est que la rénovation et la continuation de ce qui s'est vérifié au jour de la première propagation de l'Évangile. Les épîtres de saint Pierre et celles tout particulièrement de saint Paul font mention des premiers collaborateurs des apôtres eux-mêmes dans l'œuvre de la diffusion de la vérité catholique ¹. »

Qu'il est beau de voir notre grand saint Paul, sous le souffle divin qui inspire sa plume, louer à la fin de ses lettres et saluer de loin ces humbles mais dévoués auxiliaires de son apostolat, hommes, femmes, soldats, magistrats, parce qu'ils ont travaillé avec lui à répandre les lumières de l'Évangile et les richesses de la grâce de Jésus-Christ.

Ancienne comme l'Église, l'Action catholique n'a de récent que sa rénovation, c'est-à-dire son adaptation à des temps nouveaux et à de nouveaux besoins.

Aujourd'hui tout se groupe et s'organise dans la société. Il y a des groupements organisés pour toutes les classes et les conditions sociales, pour les hommes de profession, d'art, de science, d'industrie, de commerce, de métier, voire même de culture physique et d'amusement.

L'Action catholique, pour être de son temps, sera aussi un groupement et une organisation. Elle réunit des chrétiens convaincus, pratiquants et zélés, désireux de faire rayonner, dans une fraternelle entente, la foi dont ils sont remplis. Mais pour être vraiment efficaces, ces groupements seront choisis au sein même des différentes classes

1. Lettre au cardinal Segura et Discours à la Fédération Nationale Catholique Belge.

et des diverses conditions sociales, afin de travailler respectivement sur elles pour les ramener au service de Jésus-Christ et de son Église. C'est une précision que nous donne le Souverain Pontife: « Nous affrontons, nous dit-il, un monde tombé en grande partie dans le paganisme. Pour ramener au Christ ces diverses classes qui l'ont renié, il faut avant tout recruter et former, dans leur sein même, des auxiliaires de l'Église qui comprennent leur mentalité, leurs aspirations, qui sachent parler à leur cœur dans un esprit de fraternelle charité ¹. »

Ces paroles de Pie XI paraissent s'opposer à celles que nous venons de rapporter du même Pontife sur la collaboration de tous les fidèles à l'Action catholique. L'opposition apparente disparaît par la distinction évangélique entre « appelés » et « élus ».

« L'Action catholique, a dit Mgr Pizzardo, c'est l'union des forces catholiques pour l'alimentation, la diffusion et la défense des principes catholiques dans la vie individuelle, familiale et sociale, selon les enseignements et sous la dépendance de l'autorité ecclésiastique. »

Pour travailler efficacement à ce programme, il faut des aptitudes et une culture d'esprit et de volonté.

Ceux qui les possèdent doivent se considérer les « élus » de cette croisade apostolique et obligés, de par les dons que la Providence leur a départis, de travailler avec ardeur à la restauration du règne de Jésus.

Tous les autres fidèles restent les « appelés » à ce ministère que le Saint-Père appelle un « sacerdoce royal ». Ils doivent s'y préparer dans la mesure du possible et s'en rendre dignes. Ils sont même dans l'obligation de s'intéresser aux œuvres de l'Action catholique, de les favoriser et d'imprégner de plus en plus leurs activités présentes d'un souffle de généreux apostolat.

1. PIE XI: Encyclique *Quadragesimo anno*.

En résumé, l'Action catholique, entendu dans son sens précis et pour ainsi dire canonique, nous apparaît donc comme des groupements de généreux chrétiens, choisis avec soin, réunis en organisations bien disciplinées et se mettant à la disposition de la hiérarchie, pour coopérer avec elle à combattre les influences du mal et à propager et appliquer dans toutes les classes de la société les principes de la doctrine catholique.

Cette hiérarchie à laquelle doit être soumise toute Action catholique, c'est le Curé, l'Évêque et le Pape. Le Curé, soumis aux directives de son Évêque, exerce immédiatement son autorité sur les groupements de sa paroisse. L'Évêque, en harmonie avec les principes donnés par le Souverain Pontife, dirige par lui-même ou par des prêtres désignés par lui, les comités diocésains; et le Pape, Vicaire de Jésus-Christ, tel le généralissime d'une puissante armée, envoie les mots d'ordre qui marquent la voie à suivre, assurent l'unité d'action et entretiennent l'ardeur au combat.

L'Action catholique, c'est l'œuvre chère entre toutes au cœur du Souverain Pontife. Dans une lettre au cardinal Bertram, il va jusqu'à affirmer qu'elle est comme la prunelle de ses yeux. Aussi devant les tentatives d'empiètement de Mussolini sur l'Action catholique, en Italie, l'intrépide Pie XI se sent blessé au cœur. Dans une allocution du 31 mai 1931, il prononce ces émouvantes paroles: « La douleur très grave qui nous frappait hier en cette ville de Rome et dans toute l'Italie, en ce que nous avons de plus précieux et de plus cher: l'Action catholique... Nous vous le répétons, chers Fils, et nous le répétons au monde, on peut nous demander la vie, mais non pas le silence, quand on tente de saccager l'œuvre qui est la prédilection de notre cœur et du cœur de ce Dieu dont nous tenons la place. »

L'Action catholique est, on peut l'affirmer, la Croisade des temps présents.

Au XI^e siècle, profondément ému par la grande détresse de Jérusalem tombée sous le pouvoir des musulmans et gémissant sous leur tyrannie, le pape Urbain II prêcha la sainte croisade. A sa voix, l'Europe s'ébranla, cent mille chevaliers s'enrôlèrent sous la croix pour aller délivrer la sainte Cité où vécut et mourut le Sauveur du monde.

Aujourd'hui ce sont des sociétés que l'Église avait arrachées à l'antique barbarie païenne qui sont, hélas ! redevenues la proie du paganisme contemporain. Ce sont des âmes marquées du sceau du baptême, plus chères à Jésus-Christ que les villes de la Judée, qui gémissent dans l'impiété et la corruption.

En présence d'une telle détresse, notre Souverain Pontife fait entendre sa grande voix et nous convie à la croisade de l'Action catholique. Il ne s'agit pas de traverser les continents et les mers ; non, l'ennemi est à nos portes, il nous entoure, il nous presse de toutes parts.

Cet ennemi qu'il faut vaincre à tout prix, le Souverain Pontife nous l'a indiqué avec une souveraine précision : c'est cet esprit d'irrégion et d'impiété qui cherche à saper la base de toute foi en Dieu qui nous a créés, et en Jésus-Christ qui nous a rachetés de son sang. Cet ennemi, c'est cette universelle corruption des mœurs qui nous fait méconnaître la noblesse de notre origine et la grandeur de notre fin, qui nous avilit et nous rabaisse au rang des êtres sans raison.

Mais les croisés du XI^e siècle n'ont délivré Jérusalem du joug impur et cruel de Mahomet que pour y arborer le drapeau de l'Église et y établir un royaume chrétien.

Tel est le principal objectif des croisés de l'Action catholique. Ils doivent, par tous leurs efforts, introduire

dans l'âme de chaque individu et au sein de toute société les principes de Jésus-Christ, l'esprit de Jésus-Christ, la croix de Jésus-Christ. Ils doivent, en d'autres mots, travailler à restaurer dans le monde l'ordre social chrétien.

Mais à ces volontaires de l'armée du Christ, il faut de grandes qualités, conditions indispensables au succès de la glorieuse Action qu'ils sont appelés à engager et à soutenir.

Ces qualités, que sont-elles ?

Écoutons Mgr Pizzardo, assistant-général de l'Action catholique en Italie, parlant au nom du Pape: « Cette préparation suppose une formation de l'esprit et du cœur... elle doit comporter une vie intérieure, une droiture d'intention et une intensité de ferveur dans l'amour de Dieu et du prochain, telles qu'il en faut dans une âme d'apôtre qui veut être bonne, non seulement pour son compte, mais bonne de manière à rendre bons tous les autres; en un mot, il faut avoir une âme d'apôtre fécondée par une piété profonde, une connaissance parfaite des vérités religieuses, un zèle à toute épreuve, une dévotion sans réserve au Saint-Siège ¹... »

Résumons, en les précisant, ces paroles de l'éminent prélat, écho de celles du Souverain Pontife, et disons que pour exercer un rôle actif et fructueux dans la croisade de l'Action catholique, il faut une connaissance claire et solide des vérités de notre sainte religion, une piété profonde, nourrie de prière et marquée par l'esprit de pénitence, un zèle ardent, surnaturel et intelligent pour l'extension du règne de Jésus-Christ et une dévotion sans réserve à l'Église et à son Chef suprême le Pontife romain.

L'ensemble de ces qualités constitue ce qu'on peut appeler l'esprit catholique. Si cet esprit doit remplir le cœur de l'apôtre, il doit aussi germer et se développer dans l'âme de tous les fidèles; car, ne cessons pas de le

1. Mgr Pizzardo, au Congrès international des Ligues féminines.

répéter, tous les fidèles doivent s'intéresser au triomphe de la foi par l'Action catholique, et ceux qui ne sont pas assez doués pour prendre une part active à ces glorieux combats sont dans l'obligation de s'y préparer et de s'en rendre dignes.

II. — LES QUALITÉS DE L'APÔTRE LAÏQUE

1. *La connaissance de sa foi*

L'apôtre laïque doit, en premier lieu, posséder une parfaite connaissance des vérités de notre sainte religion. Il doit connaître la foi qu'il professe et qu'il est appelé à propager et à défendre.

Il le doit d'abord pour lui-même, car plus que jamais l'apôtre a besoin d'être un homme de foi profonde, solide, éclairée. La foi est le fondement et la racine de toute vie chrétienne et plus encore de toute vie apostolique. Un édifice, pour résister aux secousses, doit être bâti sur le roc; un arbre, pour n'être pas renversé par la tempête, doit enfoncer ses racines dans les profondeurs du sol.

Or, jamais autant qu'aujourd'hui le zèle de l'apôtre n'a eu besoin de s'appuyer sur le fondement de la foi, de s'enraciner dans les profondes convictions de la vérité religieuse.

Tout conspire autour de lui à ébranler son courage: les attaques violentes des impies, l'indifférence des bons, les nombreux scandales dont le monde donne le triste spectacle et sur lesquels, comme sur autant d'écueils, vient se briser la vertu des faibles. Pour rester fort sur la brèche et inébranlable au devoir, il ne faut rien moins à l'apôtre que la parole d'un Dieu qui ne meurt pas et les enseignements infailibles de son Église.

L'apôtre de l'Action catholique doit encore plus et mieux connaître la foi qu'il professe, pour confirmer les

autres plus faibles que lui parce que plus ignorants des vérités de la religion.

Jésus-Christ est la lumière, sa parole divine éclaire, enseigne, soutient, dirige. Tel est le rôle de l'élu de l'Action catholique; à côté du prêtre, dont il est l'auxiliaire, et sous sa dépendance, il doit être un homme de lumière et de doctrine pour éclairer, enseigner, soutenir et diriger ceux qui ignorent les vérités de notre sainte foi, et pour confondre et réfuter les objections qu'on fait contre elles.

L'ignorance religieuse, volontaire ou non, n'est-elle pas notre grande plaie sociale, et une des causes des maux dont nous souffrons? Qu'ils sont nombreux, en effet, ceux qui s'embarquent dans la vie et se disposent à affronter les périls du monde, avec le mince et chétif bagage de connaissances religieuses puisées à l'école primaire ou au catéchisme de l'église paroissiale! Comment s'étonner que la foi naïve de ces chrétiens, si peu préparés pour les combats de la vie, se trouble et chancelle en face des impiétés, des injustices, des blasphèmes, des corruptions du monde actuel?

« Comment voulez-vous qu'on vive en paix ici-bas, quand tout est mystère, sujet de doute et d'alarmes? Vivre en paix dans cette ignorance, c'est absolument impossible. »

Or, une connaissance superficielle des vérités et des devoirs de la religion ne vaut guère mieux, pour pratiquer la vertu et s'orienter vers sa fin dernière, que cette fatale ignorance et ce doute mortel qui tourmentaient l'âme du malheureux Jouffroy.

Aussi nos catholiques de nom, qui ne sont catholiques que par le don gratuit de la foi reçue au saint baptême, qui ne connaissent pas, ou ne connaissent que fort peu, tout ce que cette foi renferme de vérité, de force, d'espé-

rance et de consolations, deviennent bien vite les victimes sans défense de l'impiété et de l'irréligion.

C'est donc à cette ignorance ou à cette quasi-ignorance qu'il faut attribuer les succès déjà alarmants du communisme parmi les masses populaires. « A mesure que la vérité religieuse pâlit dans les intelligences, dit le Père Janvier, les âmes s'inquiètent, s'agitent, souffrent, se révoltent, se désespèrent. »

Or, c'est à ces âmes, que le doute agite et que la souffrance désespère, que l'apôtre de l'Action catholique doit apporter un message, en faisant briller dans son esprit la lumière de la vérité religieuse.

Mais on ne donne généreusement que ce qu'on possède abondamment. L'apôtre laïque doit donc posséder la pleine connaissance de sa foi. Cette connaissance doit resplendir dans son intelligence et en exclure le moindre doute et la plus légère hésitation; cette connaissance doit rayonner dans sa volonté et l'attacher inévitablement à Jésus-Christ, auteur de sa foi, et à l'Église, interprète de sa foi.

La foi est d'abord un don de Dieu. L'apôtre doit la demander avec une humble confiance à Dieu, Père de lumières. Que de doutes se dissipent par la prière! Que de clartés sereines fait briller dans l'âme une fervente communion! Comme on comprend le grand mystère de la vie humaine au pied du crucifix, devant un Dieu qui meurt pour nous sauver!

Jésus-Christ remerciait son Père d'avoir caché ses divins mystères aux superbes et de les avoir révélés aux humbles. Les humbles sont ceux qui prient.

Mais la foi est aussi une doctrine. Il faut donc à l'apôtre laïque l'effort de l'esprit; il lui faut l'étude, les lectures, les conférences entendues, les discussions instruc-

tives dans les réunions des cercles paroissiaux. Le tout, on le comprend, sous la direction du prêtre.

Ce travail, pour l'apôtre, sera surtout un travail d'assimilation.

Cette foi religieuse, à force d'être étudiée, méditée et comprise, doit pénétrer jusqu'au fond de l'âme de l'apôtre, elle doit s'identifier avec lui, elle doit devenir sa façon toute naturelle de penser et de juger, son habitude vivante, immuable et simple de parler, de raisonner et d'agir. « C'est parce que j'ai beaucoup étudié que j'ai la foi d'un paysan breton, disait Pasteur, grand chrétien doublé d'un illustre savant, et si j'avais étudié davantage, j'aurais la foi d'une paysanne bretonne. »

Voilà la foi qui deviendra sur les lèvres et dans toute la vie de l'apôtre chrétien une puissance de parole et d'action, une arme de combat et de victoire.

2. La piété

Le cardinal Manning s'entretenait un jour avec Henry George sur le rapprochement des classes sociales dans la fraternité chrétienne. Le célèbre économiste américain conclut l'exposé de ses vues par cette réflexion: « J'ai aimé l'ouvrier et l'amour de l'ouvrier m'a conduit à l'amour du Christ. » « Et moi, répartit l'éminent prélat, j'ai aimé le Christ et l'amour du Christ m'a conduit à l'amour de l'ouvrier. »

Cette admirable réponse du cardinal Manning pourrait servir de mot d'ordre à tous ceux qui veulent s'enrôler sous les drapeaux de l'Action catholique.

Aimer Jésus-Christ pour aimer les hommes, comme Jésus-Christ les a aimés lui-même, voilà ce qui fait l'apôtre; voilà ce qui seul est capable de soutenir et de féconder l'effort de son zèle.

Aussi notre Souverain Pontife, dans son encyclique *Quadragesimo anno*, assigne la charité comme la première des vertus que doit posséder l'apôtre laïque. « Que ces apôtres du monde ouvrier ou patronal soient par-dessus tout intimement pénétrés de la charité du Christ qui seule peut soumettre avec force et suavité les volontés et les cœurs aux lois de la justice et de l'équité. »

Ne l'oublions pas, bien qu'exercé par des laïques, l'apostolat catholique est une œuvre éminemment sur-naturelle, il est le prolongement dans les masses populaires du ministère du prêtre. Pie XI va jusqu'à l'appeler un sacerdoce véritable, s'exerçant à côté et en aide de celui du prêtre, et poursuivant la même fin qui est la restauration du règne de Dieu dans les âmes et les sociétés.

A un tel ministère, il faut la grâce de Jésus-Christ, il faut l'action même de Jésus-Christ. Or, cette grâce, cette action s'obtient par la charité qui nous unit à Jésus-Christ, nous fait vivre de sa vie, nous revêt de son esprit, nous fait penser, agir et parler avec tout le prestige de sa puissance et toute l'onction de son infinie charité.

En 1874, deux officiers français patronnaient, à Lille, des cercles catholiques d'ouvriers établis en France par l'Action catholique du comte Albert de Mun. Devant l'élite de la ville, réunie pour les entendre, ces deux officiers, chrétiens convaincus, n'avaient pas peur de prononcer ces paroles: « Nous venons, au nom du Sacré-Cœur de Jésus, vous supplier d'encourager ce bien et de travailler ainsi à la gloire de Dieu et au salut de vos frères en leur apprenant chaque jour davantage à croire en lui, à l'aimer et à le servir. »

Quand des paroles aussi profondément chrétiennes tombent des lèvres laïques, c'est que les cœurs d'où elles jaillissent sont pénétrés de la vraie charité de Jésus-Christ.

Toute activité apostolique, comme toute vie chrétienne qui ne s'alimente pas à la grâce de Jésus-Christ et n'est pas pénétrée de son esprit de charité, est vouée à l'impuissance.

« Demeurez en moi, disait Jésus-Christ aux Apôtres et par eux à tous ceux qui devaient participer à leur apostolat, de même que les branches ne peuvent produire des fruits que par leur union à la vigne qui leur communique la sève, ainsi vous ne pouvez rien si vous ne demeurez pas en moi. »

Déjà Pie X, dans une lettre mémorable qu'il adressait aux évêques d'Italie, affirme que toute action catholique doit être à base de piété solide et suppose l'union à Jésus-Christ par la charité; voici ses paroles décisives: « Pour restaurer toutes choses dans le Christ par l'apostolat des œuvres, il faut la grâce divine et l'apôtre ne la reçoit que s'il est uni au Christ. C'est seulement lorsque nous aurons formé le Christ en nous-mêmes que nous pourrons facilement le rendre aux familles et aux sociétés. Tous ceux qui participent à l'apostolat doivent donc avoir une piété véritable. »

Seule cette piété véritable est capable de saisir le cœur de l'homme jusque dans son fond, de le faire vibrer d'un saint enthousiasme pour la gloire de Dieu, l'honneur de Dieu et le salut des âmes.

Seule cette piété véritable pourra l'aguerrir contre tous les dangers auxquels il aura à faire face: contre les séductions et les scandales, contre les froideurs et les ingrattitudes, contre les tristesses et les abattements.

Seule cette piété véritable saura élever ce cœur à la hauteur et à la sainteté de la cause qu'il doit assumer, et en faire, pour tout dire, un vrai cœur d'apôtre de l'Action catholique.

Cette piété, toutefois, ne produira son plein rendement sur les champs de l'apostolat et ne répondra adéquate-ment aux besoins actuels de la société que soutenue et accompagnée de l'esprit de prière et de pénitence.

« Esprit de prière et de pénitence, dit Pie XI dans son encyclique *Caritate Christi*, ce sont là les deux esprits puissants que Dieu nous envoie pour ramener à lui l'humanité égarée, qui doivent faire disparaître la révolte de l'homme contre Dieu; et ramener les peuples humbles et repentants vers leur Maître et Père miséricordieux. »

L'Évangile nous raconte qu'en descendant des splendeurs du Thabor Jésus guérit un jeune homme violemment tourmenté par un démon que ses disciples n'avaient pu chasser. Ceux-ci lui ayant demandé la raison de leur impuissance, Jésus leur répondit par ces graves paroles: « Ce genre de démon n'est chassé que par la prière et la pénitence. » « Il nous semble, conclut le Souverain Pontife qui rapporte ce trait, que ces divines paroles s'appliquent aux maux de notre temps qui ne peuvent être conjurés que par la prière et la pénitence. »

La pensée du Pape est donc précise et sa volonté formelle. Pour sauver la société actuelle, pour l'arracher à l'emprise impure du démon qui la convulsionne, il faut un apostolat priant et pénitent.

L'histoire nous montre que c'est dans la prière et la pénitence que le peuple chrétien cherchait refuge aux jours des grandes calamités. Quand Dieu leur faisait sentir les verges de sa colère, les chrétiens, mus par cet instinct religieux que saint Paul appelle le « sens du Christ », éprouvaient aussitôt le besoin de s'humilier, de crier miséricorde et d'apaiser la divine justice par les œuvres de pénitence.

Hélas! que les temps sont loin où la foi ardente des chrétiens contrebalançait les dérèglements de leur vie!

Aujourd'hui l'iniquité et l'impiété abondent partout. La justice de Dieu justement irritée s'est abattue comme un paquet de verges sur le monde coupable. Et sur les lèvres des pécheurs la prière reste muette, et leurs cœurs assoiffés de plaisirs se détournent de la pénitence comme d'une vision de mort.

Encore une fois, comment espérer le retour de cette malheureuse société à une vie foncièrement chrétienne, si ceux qui y travaillent ne lui donnent pas, comme première et principale leçon, l'exemple constant d'une vie de prière et de sacrifice ?

L'apôtre laïque sera donc un prieur.

« Les mains qui prient, dit Bossuet, enfoncent plus de bataillons que celles qui frappent. » Cette parole du grand orateur est la mise en relief des promesses universelles et solennelles que Jésus-Christ a attachées à la prière : « Demandez et l'on vous donnera ; cherchez et vous trouverez ; frappez et l'on vous ouvrira... En vérité, en vérité, je vous le dis : Tout ce que vous demanderez à mon Père en mon nom, il vous le donnera. »

L'apôtre sera fidèle au précepte de la prière individuelle où l'homme, dans l'attitude de l'humilité, professe sa foi et sa confiance en l'unique Médiateur entre Dieu et les hommes.

Il sera fidèle à la prière publique du Corps mystique du Christ, qui se fait dans les églises, devant les saints autels : prière collective qui assure la présence même de Dieu parmi les hommes, selon la promesse de Jésus-Christ : « Là ou deux ou trois sont rassemblés en mon nom, je serai au milieu d'eux. »

L'apôtre laïque sera également un homme de sacrifice.

Le sang des martyrs, en fécondant le zèle des premiers apôtres, a vaincu le paganisme et a fait triompher la foi chrétienne.

Pour que cette même foi triomphe d'un monde redevenu païen, il faut qu'au zèle de leurs successeurs s'ajoute, comme une semence féconde, le témoignage de la souffrance.

« La terre s'est refroidie, disait ce grand apôtre de l'Action catholique, Frédéric Ozanam, à nous catholiques de ranimer la chaleur vitale qui s'est éteinte. A nous de recommencer l'ère des martyrs; car il est un martyr accessible à tous les chrétiens... »

Ce martyr accessible à tous les chrétiens, c'est le re-tranchement volontaire de tout ce qui, dans la vie, cadre mal avec la sévérité évangélique; c'est l'acceptation, d'un cœur brisé peut-être, mais toujours soumis, des épreuves douloureuses que la divine Providence, dans son insondable sagesse, n'épargne pas à ses plus fidèles serviteurs; c'est encore l'assiduité ponctuelle, l'empressement généreux, le dévouement illimité aux œuvres de l'Action catholique.

Voilà le martyr dont parle Ozanam, et dans lequel lui-même s'est consumé.

C'est le martyr que doit affronter et accepter l'apôtre de l'Action catholique.

Cette charité apostolique, priante et pénitente, a besoin, pour ne pas languir, de raviver sa flamme à ce foyer divin qui est l'Eucharistie.

L'apôtre laïque sera un dévot de l'Eucharistie et un habitué de l'autel et de la communion. Les diverses manifestations de la vie eucharistique de Jésus le compteront parmi les plus assidus et les plus fervents.

Volontiers il sacrifiera une demi-heure de son repos du matin pour assister au sacrifice de la messe, où le sang de Jésus ne cesse de couler mystiquement pour le salut des hommes.

Fidèle Ligueur du Sacré-Cœur, il sera présent aux pieuses solennités du premier vendredi du mois, où le Cœur de Jésus l'invite et l'attend pour lui communiquer l'ardeur de sa divine charité.

Aux heures silencieuses des adorations nocturnes, on le verra, faisant ses veillées d'armes avant d'aller reprendre, comme un chevalier de Jésus-Christ, son poste d'honneur sur les champs de l'apostolat.

Mais c'est surtout dans la communion fréquente que la vertu de l'apôtre laïque viendra chercher son maximum d'intensité et de rayonnement. C'est bien en recevant souvent dans son cœur Celui qui, étant le Maître, se donne aux moindres des siens que l'apôtre apprendra cette charité vraiment sociale qui consiste à être tout à tous, afin de les sauver tous en les ramenant à Jésus-Christ.

3. *Le zèle*

Tout s'harmonise dans la formation de l'apôtre de l'Action catholique. S'il doit acquérir une connaissance parfaite de sa foi en Dieu, c'est en premier lieu pour le mieux aimer et le mieux servir. « Tournons tout à la pratique, disait Bossuet, et ne recherchons la science qu'autant qu'il le faut pour pratiquer et agir. »

Mais cette pratique et cette action, fruit de charité de l'apôtre laïque, doivent déborder le théâtre de sa vie personnelle. Comme un feu ardent dont les flammes jaillissent de toutes parts, sa charité agissante doit se répandre dans la société qui l'entoure et rayonner, s'il était possible, dans le monde entier.

Cette expansion et ce rayonnement de la charité, c'est le zèle.

« Le zèle, a dit saint François de Sales, est la vive flamme de l'amour. »

Aussi bien est-ce dans cette charité du Christ dont il soutient et défend la cause que l'apôtre de l'Action catholique doit réchauffer constamment les ardeurs de son zèle.

Assurer le salut du monde entier était la grande préoccupation du Cœur de Jésus. C'est pour cela qu'il a voulu naître, travailler, souffrir et mourir. Le *sitio* du Calvaire exprimait moins la soif corporelle qui torturait ses entrailles desséchées que la soif spirituelle dont son Cœur aimant brûlait pour le salut du genre humain. Jésus en croix avait soif des âmes pour qui il mourait; il aurait voulu les réunir toutes dans une étreinte de charité infinie.

L'apôtre laïque est appelé, par une sublime vocation, à étancher cette soif du Cœur de Jésus, en travaillant, avec un zèle généreux, dévoué, inlassable, au salut des âmes, par l'extension de son règne dans le monde.

Dans l'exercice de ce zèle apostolique, plusieurs éléments entrent en cause. Il y a le temps dont l'apôtre doit profiter; il y a les œuvres auxquelles il se dévoue; il y a l'esprit qui l'inspire et le soutient.

Le temps est certes un élément indispensable avec lequel l'apôtre doit compter. Tout se fait dans le temps, tout se mesure par lui. Mais ce temps, rien n'en arrête le cours, il passe et ne revient pas. De là l'avertissement de saint Paul: « Accomplissons le bien tandis que nous en avons le temps. »

Le temps est donc précieux; c'est un don du ciel. Il ne faut pas que nous en perdions la moindre parcelle.

Hélas! que de temps perdu dans une existence humaine! que d'heures, que de jours jetés en pâture aux exigences de la paresse ou du plaisir, qui eussent grandement profité à la grande cause de l'Action catholique!

Que de trésors d'activité, que de ressources de dévouement vont se stériliser sur le sable brûlant des plages en-

soleillés, ou dans les jardins fleuris des villas *Mon Repos*, lesquels, sur le sol fécond de l'apostolat, auraient germé en riches moissons d'œuvres catholiques et sociales!

Jadis, Israël était en guerre avec les Ammonites. David appela son vaillant général Urie qui avait soutenu tout le jour le feu du combat et voulut l'envoyer dans sa maison prendre un repos bien mérité. Urie lui répondit: « L'arche de Dieu, Israël et Juda sont sur les champs de bataille et moi j'irais tranquillement dans ma maison pour manger, boire et dormir? Je jure par la vie et le salut de mon roi que je ne le ferai jamais. »

L'arche sainte, aujourd'hui, c'est l'Église militante, toujours sur la brèche pour combattre les combats de la foi. Israël et Juda, ce sont les sociétés ébranlées par les assauts de l'impiété et du sensualisme.

Assurément qu'un bon soldat ne peut pas toujours rester sur la ligne de feu. Il a droit au repos.

Mais que l'apôtre de l'Action catholique n'oublie pas que l'ennemi de l'Église et des âmes ne se repose jamais. Qu'il prenne garde, en conséquence, de perdre en des plaisirs émollients et des loisirs trop prolongés l'ardeur du combat et les chances de la victoire.

Mais c'est surtout par les œuvres que doit s'exercer le zèle de l'apôtre. « N'aimons pas seulement par paroles, dit saint Jean, mais par œuvres et en vérité. »

L'Action catholique ne prétend pas arriver à sa fin, c'est-à-dire à restaurer la société dans le Christ, par des méthodes et des œuvres nouvelles, « mais, dit le Pape Pie XI, elle met en valeur et dirige vers cet apostolat les œuvres catholiques et sociales déjà existantes dans une paroisse ».

Partout où il y a groupements et associations, le zèle de l'apostolat doit y jeter sa flamme.

Il appartient certes aux membres actifs des comités d'Action catholique de coordonner ces forces collectives, de les diriger dans une fraternelle entente vers cette fin supérieure qui est l'extension du règne de Jésus-Christ. Aussi est-ce tout particulièrement à ces soldats d'élite que le Souverain Pontife Pie XI veut communiquer les ardeurs du zèle dont il est lui-même rempli: « Nous exhortons instamment dans le Seigneur nos chers Fils dévoués de l'Action catholique, dit-il dans l'encyclique *Quadragesimo anno*, à ne pas épargner leur peine, à ne se laisser vaincre par aucune difficulté, mais à montrer chaque jour un nouveau courage et de nouvelles forces. »

Mais ce zèle, le Souverain Pontife le demande aussi à tous les fidèles quelle que soit leur condition de vie. Il le demande surtout des membres des diverses associations établies dans les paroisses; car l'Action catholique, dans son sens propre, doit être une action collective et solidaire.

Nombreuses et diverses sont, dans une paroisse, les associations susceptibles d'apporter un concours généreux à l'Action catholique.

Il y a d'abord les pieuses associations et confréries qui visent directement au progrès de la piété chrétienne dans la vie de leurs membres.

Telles sont les Fraternités du Tiers-Ordres, les Liges du Sacré-Cœur, les Dames de Sainte-Anne, les Confréries de la Sainte-Vierge, l'Apostolat de la Prière, etc.

Ce serait une erreur de tenir ces œuvres de piété en marge de l'Action catholique. Les membres qui les composent s'engagent à conformer leur conduite aux enseignements et à l'esprit de Jésus-Christ; et c'est là le but principal de l'Action catholique. De plus, ces pieuses associations assument l'obligation de répandre de concert cet esprit et ces enseignements de Jésus-Christ dans l'en-

semble de la paroisse et font encore, par là, une véritable Action catholique.

Que ces pieuses associations et confréries comprennent donc le ministère vraiment apostolique et sacerdotal qu'elles sont appelées à exercer dans les paroisses; que le zèle de la charité remplisse le cœur de tous leurs membres; alors elles mériteront les noms glorieux que leur décerne le Pape Pie XI: « soutiens providentiels » et « précieux auxiliaires » de l'Action catholique.

Mais c'est surtout dans les œuvres qui tendent directement à la défense de la foi chrétienne et à l'extension du règne social de Jésus-Christ que l'Action catholique doit déployer un zèle plus actif et plus généreux.

Telles sont, entre autres, les œuvres d'éducation et d'enseignement, les œuvres de la Bonne Presse, les œuvres d'assistance chrétienne, comme les Dames de Charité et les admirables Conférences de Saint-Vincent-de-Paul, telles sont encore et plus particulièrement les œuvres de jeunesse catholique.

Ces œuvres ayant pour but l'apostolat religieux et social, elles relèvent directement de l'Action catholique. Elles sont les organes de sa vie, les instruments de son zèle, et les armes avec lesquelles elle soutient le combat de la foi.

Parmi ces œuvres paroissiales, le cœur du Souverain Pontife se porte avec un intérêt tout particulier vers les œuvres de jeunesse catholique. Cette jeunesse est, aux yeux du Pape, l'espoir vivant de la société religieuse, c'est la moisson qui mûrit et promet déjà à l'Église du Christ les plus précieuses richesses de vie chrétienne.

Dans une lettre au primat de Pologne, le Souverain Pontife écrivait: « Comment ne pas souhaiter que chaque paroisse ait son groupe de jeunes gens catholiques, qui, avec une soumission absolue, se mettent à la disposition

du curé pour être d'abord instruits et dirigés, et ensuite pour devenir ses collaborateurs fidèles dans les œuvres de culture religieuse, de piété, de charité ? »

Mais cette jeunesse catholique, le Souverain Pontife veut que le zèle apostolique l'anime et l'inspire. « Que les jeunes gens, dit-il, aient donc à cœur d'aimer l'apostolat et la défense de la religion catholique, comme la forme la plus excellente de charité. »

Puisse notre jeunesse étudiante et ouvrière entendre la grande voix du Pape et répondre à son appel. Puisse-t-elle arborer ostensiblement le drapeau du Christ et, sous la direction du clergé, travailler avec ardeur et constance à restaurer l'ordre social par Jésus-Christ.

Que dire enfin de ces autres associations d'ordre purement social ou économique: unions, syndicats ou corporations, où les hommes de profession, de commerce, d'industrie, voire même les simples travailleurs, se groupent pour des intérêts étrangers à la religion.

Disons tout de suite qu'il n'est guère concevable que des chrétiens puissent s'unir en associations pour des fins sociales ou économiques en dehors de toute subordination à l'Église. Aussi Mgr Pizzardo, porte-voix de Pie XI en matière d'Action catholique, affirme que ces unions, tout en gardant leur liberté d'action, sur le champ civique et social, restent soumises à la hiérarchie ecclésiastique. Ce serait donc un grand bien et c'est l'intime désir de l'Église que dans ces associations d'ordre même matériel, l'esprit chrétien, et, disons-le, apostolique, domine et rayonne.

Alors, sans délaisser leurs fins particulières, elles apporteraient leur concours à l'obtention de la fin supérieure et surnaturelle que poursuit, pour le bien des âmes, l'Action catholique.

Pour être digne de la grande cause qu'il soutient, le zèle de l'apôtre de l'Action catholique doit revêtir trois qualités.

Il doit être désintéressé.

A l'instar de Jésus-Christ, l'apôtre laïque doit s'oublier lui-même. Ce serait un crime de rechercher son intérêt, d'ambitionner quelque faveur personnelle, dans un travail que le Souverain Pontife appelle un ministère sacré.

Que l'apôtre se tienne en garde contre toute susceptibilité personnelle, qu'il résiste à toute affection de clocher! Que son action éminemment apostolique plane au-dessus des luttes et des agitations politiques! Hélas! que d'œuvres saintes, que de charitables initiatives meurent dans leur germe, tuées par le ver rongeur de l'esprit de parti!

Le zèle de l'apôtre doit être surnaturel.

C'est un sacerdoce que l'Action catholique: il doit donc viser à la piété. « La piété avant tout, au-dessus de tout, avec tout et partout », disait Pie XI aux délégués de la jeunesse catholique italienne. Dans les œuvres paroissiales, dans les cercles de jeunesse surtout, la piété franche et solide doit être l'âme de tout apostolat. Les moyens naturels servent à quelque chose, mais ne suffisent pas à assurer l'efficacité et la stabilité. Ces moyens que l'industrie humaine invente et perfectionne de plus en plus, ce ne sont, selon le mot du chanoine Timon-David, que des béquilles qui s'emploient faute de mieux. Et ce grand animateur des œuvres de jeunesse affirme que toute œuvre bâtie sur l'humain est appelée à périr et que seule l'œuvre qui vise le rapprochement de Dieu et des hommes par la vie intérieure est bénie par la Providence.

Le zèle de l'apôtre doit être généreux.

Pie XI ne cache pas aux apôtres de l'Action catholique la difficulté de la tâche qu'il leur confie: « C'est une œuvre ardue que nous leur proposons, dit-il dans son encyclique *Quadragesimo anno*; nous le savons, dans toutes les classes de la société, il y a bien des obstacles à vaincre. Cependant, qu'ils ne perdent pas confiance, s'exposer à

d'après combats, c'est le propre des chrétiens; accomplir des tâches difficiles, c'est le fait de ceux qui, en bons soldats du Christ, le suivent de plus près. »

Que n'endure pas le soldat qui combat pour sa patrie ? Mais rien n'arrête son courage. La vue du drapeau qui flotte au-dessus de lui, la pensée de la patrie qu'il défend suffisent pour le soutenir et l'enflammer.

Le soldat de l'Action catholique combat pour l'Église de Jésus-Christ, l'universelle patrie des chrétiens. Que son courage ne défaille jamais ! La vue de la croix, étendard du Christ, la pensée de l'Église qu'il défend font plus que de l'animer au combat, elles lui donnent ce que n'a pas le soldat de la terre, l'assurance de la victoire.

4. L'amour de l'Église et du Pape

La foi, la charité, le zèle, voilà qui semble compléter la formation de l'apôtre.

Par la foi, l'apôtre connaît Dieu, ses infinies perfections, ses merveilles de puissance et de bonté; il connaît la sainte religion qu'il nous a révélée et qui seule peut nous sauver.

Par la charité, il aime de tout son cœur ce Dieu infiniment parfait et puise dans cet amour la source et la mesure de l'amour qu'il doit au prochain.

Par le zèle, l'apôtre travaille de toutes ses forces à répandre autour de lui la connaissance et l'amour de Dieu, à étendre son règne et à faire pénétrer son esprit au sein de la société.

Que désirer de plus ?

Et cependant, l'apostolat laïque suppose et requiert une autre qualité en celui qui s'y exerce. Cette dernière qualité dont il nous reste à parler, c'est l'amour de l'Église et du Pape.

Aimer l'Église de toutes les puissances de son âme et vouer à son chef suprême un culte de respect, d'obéissance et de piété filiale, voilà ce qui achève admirablement la formation de l'apôtre et lui confère un titre de noblesse morale indispensable à sa mission. L'amour de l'Église et du Pape donne à sa loyauté une sanction qui la met à l'abri de toutes les défaillances et communique à son dévouement une force d'endurance capable de tous les sacrifices.

Aussi cette dernière qualité rend-elle l'apôtre admirablement digne de prendre un rang d'honneur dans la grande armée de l'Action catholique.

Que de fois notre Souverain Pontife, qu'on appelle et qui restera, dans l'histoire, le Pape de l'Action catholique, ne revient-il pas, avec insistance, sur cette vérité que l'apôtre laïque doit être entièrement uni d'esprit et de cœur à l'Église et à son chef. Le 12 décembre 1928, Pie XI recommande à la jeunesse catholique de Lithuanie de se bien préparer aux œuvres de l'Action catholique par la science religieuse, par une piété sincère et la pureté de vie. Mais il ne manque pas d'ajouter que le jeune apôtre de l'Action catholique doit acquérir une dévotion filiale et généreuse envers la sainte Église et son auguste Chef.

Et, d'ailleurs, l'Action catholique, n'est-ce pas, selon la définition consacrée par Pie XI, la participation des laïques à l'apostolat de l'Église, sous la direction de ses chefs ? Or, cette participation, on le conçoit sans peine, ne sera efficace que par le dévouement, l'amour et la fidélité de l'apôtre pour cette Église, dont il assume le ministère, et pour le Pape, dont il se fait le chevalier.

Aussi Pie XI, dans un mémorable discours sur le programme et la direction de l'Action catholique, prononçait ces paroles décisives : « Collaboratrice de l'Église, dans son œuvre la plus grande, l'œuvre de l'apostolat, l'Action ca-

tholique ne peut avoir de meilleure part ni de plus heureuse condition que l'Église elle-même. C'est dire que, toujours, l'Action catholique doit avoir les yeux fixés sur l'Église, être soumise à ses doctrines et à ses directives. »

Pour être digne de sa mission, l'apôtre doit donc aimer l'Église, l'aimer avec fierté comme sa Reine, l'aimer avec tendresse comme sa Mère.

N'est-elle pas à la fois la plus glorieuse des reines, la plus dévouée des Mères ?

Reine, elle l'est, de par la volonté de Jésus-Christ son fondateur. C'est de Jésus-Christ qu'elle tient son sceptre et ses pouvoirs. La terre entière est son domaine et toutes les nations lui sont tributaires.

L'Église est plus qu'une Reine, elle est une Mère. Elle l'est, dit saint Augustin, dans le sens le plus vrai du mot : « *Ecclesia mater Christianorum verissima.* » « L'Église, s'écriait Montalembert devant le parlement de France, est une Mère, elle est la mère de l'humanité. »

Hélas ! le cœur de l'Église souffre aujourd'hui les douleurs de l'antique Rachel.

La majeure partie du genre humain échappe encore aux effusions de sa tendresse. Et, parmi les nations chrétiennes, les sophismes de l'erreur et la séduction du plaisir lui ravissent des légions d'enfants bien-aimés, qu'elle a engendrés à la vie de la grâce et dont elle comptait faire sa vivante couronne dans la gloire de l'éternité.

L'apôtre laïque doit consoler l'Église en lui donnant tout l'amour de son cœur. Pour l'aimer ainsi, il doit la connaître de plus en plus, étudier sa vie, ses luttes, ses triomphes et ses gloires.

Louis Veuillot avait constamment sur sa table de travail un volume de l'*Histoire de l'Église*; et à un ami qui en faisait la remarque : « C'est la vie de ma Mère », répondait-il.

L'apôtre doit surtout réjouir le cœur de l'Église en travaillant à une plus large diffusion de sa divine doctrine, à une plus grande extension de son règne de grâce et d'amour. C'est là l'Action catholique.

Mais l'Église agit, enseigne, dirige par sa hiérarchie, ce qui veut dire par ses chefs, et définitivement par son Chef suprême, qui est le Pape.

Aussi l'amour de l'Église, la fidélité à l'Église, s'identifie avec l'amour du Pape, la fidélité au Pape.

« Il faut être avec le Pape, disait Pie XI, le 28 février 1929, aux pèlerins de Malte, car qui est avec le Pape s'établit sur le fondement même de l'Église. Celui qui ne se mettra pas sous la protection du Pape sera vaincu. » Or, ajoutait-il, « être avec le Pape ne peut vouloir dire autre chose qu'accepter ce qu'il enseigne et obéir à ce qu'il commande. Avec les Évêques et avec le Pape, dans l'Église et avec le Christ, c'est la voie royale qui, par la lumière de la vérité, mène à la vie. Hors d'elle, tous ont à craindre leur perte et leur ruine ».

Jamais autant qu'aujourd'hui n'a été nécessaire cette entière et joyeuse soumission à tous les enseignements et à toutes les directions qui émanent de la chaire de Pierre. Dans les temps troublés que nous traversons, les erreurs les plus funestes se glissent dans les esprits, sous couleur de science et de progrès moderne. Les préjugés de race et de langue, de caractère et d'éducation, réussissent parfois à tromper les meilleures intentions et à engager des fidèles de bonne foi, dans les voies pleines de périls.

Il faut donc, plus que jamais, que les apôtres de l'Action catholique, appelés à guider les autres dans la voie de la vérité et de la justice, aient constamment les yeux fixés sur le phare lumineux qui brille au sommet de la Cité du Vatican. Il faut que leurs cœurs soient toujours soumis aux décisions qu'ils en reçoivent.

Le comte Albert de Mun avait conçu, en France, l'idée d'un grand parti catholique. Léon XIII refusa d'adopter ses vues. Il voulut que les catholiques de France défendissent leurs droits religieux, en restant unis sur le terrain de la Constitution. Immédiatement le noble chrétien renonça à son projet et se soumit au sentiment du Souverain Pontife.

Lamennais, au contraire, à la censure du journal *l'Avenir*, prononcée par le pape Grégoire XVI, s'aigrit, se révolta et finit par s'engouffrer, comme une épave, dans l'abîme de l'apostasie.

Obéir au Pape, c'est obéir à l'Église, c'est obéir à Jésus-Christ lui-même, qui se survit dans son Église et qui parle par le Pape, son vicaire. Cette obéissance pleine de respect et d'amour est le gage du plus fructueux apostolat et des plus glorieuses victoires, sur le champ de l'Action catholique, car il est écrit: « *Vir obediens loquetur victorias*. L'homme d'obéissance chantera victoire! »

Disons encore pour terminer que l'apôtre laïque doit raviver son âme par les retraites fermées.

Les soldats les mieux aguerris ne peuvent indéfiniment demeurer sous le feu de la bataille. Ils ont besoin d'être ramenés de temps en temps dans une zone de paix et de sécurité pour y refaire leurs forces corporelles et leurs énergies morales.

Cette zone de paix et de sécurité pour l'apôtre laïque, c'est la retraite fermée; car lui aussi, fût-il le mieux discipliné, a besoin de quitter de temps en temps son champ d'apostolat pour aller, dans un calme reposant, refaire son courage et raviver son zèle. Encore une fois, ce calme reposant et réparateur, l'apôtre laïque le trouvera dans cette atmosphère de silence, de réflexion et de prière qui enveloppe l'âme du retraitant, la pénètre, la vivifie et la transforme.

Dans son admirable encyclique du 20 décembre 1929, Pie XI exalte les grands biens que procurent les exercices d'une retraite fermée et atteste que c'est par ces saints exercices que se forment les nombreuses cohortes de l'Action catholique: « Nous ne trouvons pas de mots, dit l'auguste Pontife, pour exprimer toute la joie qui nous a étreint en apprenant qu'à peu près partout ont été instituées des séries particulières de ces retraites où se forment les pacifiques et courageux soldats de Jésus-Christ. »

Isolé de toute activité extérieure, l'apôtre retraitant se retrouve lui-même et tout entier; et sous la conduite d'un directeur pieux, éclairé, expérimenté, il examine son âme à fond, il prend conscience de sa valeur en faisant le bilan de sa vie et de ses œuvres.

Et dans ce repos actif fait de profondes réflexions et d'ardentes prières, la foi de l'apôtre devient plus lumineuse et plus sûre d'elle-même, ses convictions religieuses plus solides, sa confiance en Dieu plus entière, sa charité plus dévouée et son esprit de sacrifice plus généreux.

Comme elles sont vraies et décisives, ces admirables paroles du comte de Mun sur les fruits des retraites fermées pour les membres de nos œuvres sociales et catholiques, écoutons-le: « Messieurs, il faut que je vous dise où s'allume ce foyer qui ne s'éteint jamais, c'est dans nos retraites annuelles. Là, pendant trois jours, devant Dieu, sous la direction d'un prêtre rompu à la manœuvre des âmes, nous prions, nous méditons, nous essayons de fouler aux pieds les difficultés semées sur la route, d'arracher les épines, compagnes inséparables du labeur humain, nous fortifions nos âmes, nous renouvelons nos serments à Jésus crucifié et nous sortons de là plus forts, plus joyeux, plus résolus; nous en sortons aussi nous aimant davantage. »

Et c'est ainsi que, devant les labeurs de sa noble mais crucifiante mission, en face des misères individuelles et sociales les plus déprimantes, l'apôtre laïque saura trouver dans son cœur retrempé et refait par les exercices de sa retraite fermée, de nouvelles ressources d'énergie et de dévouement dont bénéficiera la grande cause de l'Action catholique, qui est la restauration du règne de Jésus-Christ dans le monde.

Imprimi potest:

L.-P. LÉVESQUE, C. SS. R.
Sup. Prov.

3 octobre 1935

Nihil obstat:

Louis. C. DE LÉRY, S. J.
Cens. dioc.

Montréal, 26 octobre 1935

Imprimatur:

† Em.-A. DESCHAMPS, V. G., Év. de Thennesis
Aux. de Montréal

Montréal, 28 octobre 1935

88-89. <i>De l'Internationalisme au Nationalisme</i> . . .	Alfred CHARPENTIER
*90. <i>Vers le peuple</i>	Guy VANIER
91. <i>L'Action sociale</i>	Antonio PERRAULT
92-93. <i>La Grève et l'enseignement catholique</i> . . .	R. P. VILLENEUVE, O. M. I.
94. <i>Programme d'action sociale</i>	Edouard MONTPETIT
95. <i>Les Parents, l'Eglise et l'Etat dans leurs rapports avec l'école</i>	Abbé J.-A.-D. SABOURIN
96. <i>L'Organisation professionnelle</i>	Mgr L.-A. PÂQUET
97. <i>Syndicats patronaux</i>	Abbé Emile CLOUTIER
*98. <i>La Confédération des Travailleurs catholiques du Canada</i>	XXX
*99. <i>L'Aspect économique du problème industriel</i> . . .	Edmond CLOUTIER
100. <i>Le Salaire</i>	Abbé Edmond HÉBERT
*101. <i>Nos Pêcheries</i>	Fabien BUGEAUD
102. <i>La Question des chemins de fer</i>	XXX
103. <i>Les Caisses Desjardins: œuvre sociale</i>	Wilfrid GUÉRIN
104. <i>L'Aube d'une ère ouvrière nouvelle</i>	Alfred CHARPENTIER
105. <i>L'Organisation ouvrière catholique au Canada</i> . . .	E. S. P.
106. <i>Réformes scolaires</i>	E. S. P.
107. <i>Le Travail du dimanche dans notre industrie</i> . . .	Mgr Eugène LAPOINTE
108. <i>La Gaspésie</i>	J. W.
*109. <i>Les Espoirs présents du catholicisme en France</i> . . .	R. P. DONCEUR, S. J.
110. <i>La Société catholique de Protection</i>	E. S. P.
111. <i>Le Problème des narcotiques au Canada</i>	Olivier CARIGNAN
112. <i>Le Charbon au Canada</i>	Paul CHARTIEZ, S. J.
113-114. <i>Le Nord qui s'ouvre</i>	R. P. Alexandre DUGRÉ, S. J.
115. <i>Les Trois Etapes de la question ouvrière</i>	Abbé Edmour HÉBERT
116-117. <i>Dans les chantiers</i>	R. P. J.-A. DESJARDINS, S. J.
118. <i>La Mortalité infantile</i>	Dr Joseph GAUVREAU
119. <i>La Tuberculose</i>	R. P. Pierre FONTANEL, S. J.
120-121. <i>Le Chômage</i>	Gérard TREMBLAY
122. <i>L'Eucharistie et la question sociale</i>	R. P. Léo BOISMENU, S. S. S.
*123. <i>Le Canada minier</i>	R. P. Pierre FONTANEL, S. J.
124. <i>Le Patriotisme</i>	S. G. Mgr LAFLÈCHE
125. <i>L'Apprentissage</i>	E. S. P.
126-127. <i>Notre problème agricole</i>	Charles GAGNÉ
128. <i>Les Forces hydrauliques</i>	R. P. Pierre FONTANEL, S. J.
129. <i>L'Art ménager</i>	Abbé Arm. BEAUREGARD
130. <i>Le Domaine rural canadien</i>	Georges BOUCHARD
131. <i>Les Paysans de France</i>	Georges BOUCHARD
132. <i>La Jeune Fille et les œuvres de charité</i>	R. P. Adélarde DUGRÉ, S. J.
133-134. <i>Pour et contre le tabac</i>	R. P. Pierre FONTANEL, S. J.
135. <i>Vers l'émancipation économique</i>	G.-E. MARQUIS
136-137. <i>Le Travail de nuit dans les boulangeries</i> . . .	XXX
138. <i>Expansion industrielle dans le Québec</i>	G.-E. MARQUIS
139. <i>Le Logement et la santé</i>	R. P. Pierre FONTANEL, S. J.
*140-141. <i>Travailleurs inconnus: nos aveugles</i>	R. P. Julien SENAY, S. J.
142. <i>L'Education de la Justice</i>	R. P. Louis LALANDE, S. J.
143. <i>Abolitionnisme ou Réglementation</i>	R. P. J. SALSMANS, S. J.
144. <i>L'Actionnariat syndical</i>	Max. TURMANN
145-146. <i>Le Conseil national d'Education</i>	C.-J. MAGNAN
147. <i>Jeunes d'autrefois. Jeunes d'aujourd'hui</i> . . .	R. P. Maurice H.-BEAULIEU, S. J.
148. <i>Eclaireurs canadiens-français</i>	R. P. Adélarde DUGRÉ, S. J.
149-150. <i>La Pulpe et le Papier</i>	R. P. Pierre FONTANEL, S. J.
151. <i>L'Atelier syndical fermé</i>	Alfred CHARPENTIER
*152-153. <i>L'Alcoolisme et l'individu</i>	Dr Louis-Philippe ROY
154. <i>L'Eucharistie et les classes dirigeantes</i>	Antonio PERRAULT
155. <i>L'Effort économique de notre race</i>	Rodolphe LAPLANTE
156-157. <i>La Forêt canadienne</i>	R. P. Pierre FONTANEL, S. J.
158. <i>Le Caractère de l'adolescent</i>	R. P. Paul-Emile FARLEY, C. S. V.
159-160. <i>Les Allocations familiales</i>	R. P. Léon LEBEL, S. J.
161. <i>L'Association professionnelle</i>	Abbé Maxim. FORTIN
162. <i>Fédération des Œuvres d'hygiène infantile</i> . . .	XXX
163. <i>La Réforme du calendrier</i>	J.-H. RICHARDSON
164. <i>Les Petites industries féminines à la campagne</i> . .	Georges BOUCHARD
165. <i>L'Union ouvrière</i>	Abbé L.-A. LAFORTUNE
166. <i>Les Anciennes Corporations</i>	Gérard TREMBLAY
167. <i>Le Communisme international au Canada</i>	R. P. STANISLAS, P. S.
168. <i>Parents et Maîtres — Leur collaboration</i>	E. S. P.
169. <i>L'Enseignement agricole d'hiver</i>	Abbé Arthur MAHEUX
170. <i>Le Cinéma</i>	Albert RIOUX
171. <i>La Crise protestante</i>	Oscar HAMEL
172-173. <i>La Formation technique</i>	R. P. Adélarde DUGRÉ, S. J.
174. <i>La Gaspésie intérieure</i>	R. P. Pierre FONTANEL, S. J.
175. <i>Chefs ouvriers catholiques</i>	PÉNINSULAIRE
176. <i>La Mission sociale de l'hygiène</i>	L.-G. HOGUE
177. <i>Les Associations ouvrières au Canada</i>	Dr J.-A. BAUDOUIN
	E. S. P.

178. Rotary et Maçonnerie	E. S. P.
179. L'Indissolubilité du mariage	R. P. E. JOMBART, S. J.
180. Le Tourisme — Source de richesse	Eugène L'HEUREUX
181. La Vaccination antituberculeuse	Dr J.-C. BOURGOIN
182. L'Utilisation des sous-produits de la pêche	Joseph Risi
183-184. La Paroisse au Canada français	R. P. Adéard DUGRÉ, S. J.
185. L'Eglise, nos maux sociaux et l'ouvrier catholique	Abbé J.-Ad. SABOURIN
	R. P. SCHELPE, S. J.
186. L'Industrie chimique et le Canada	R. P. Pierre FONTANEL, S. J.
187. Le Travail des jeunes filles	Mme W. RAYMOND
188. Les Communautés religieuses et la Cité	Juge C.-E. DORION
189. Les Œuvres dans la Cité	R. P. BONHOMME, O. M. I.
190. Le Syndicalisme catholique canadien	E. S. P.
191. La Semaine sociale de Chicoutimi	Wilfrid GUÉRIN
192. L'Eglise et la question syndicale	PP. ARENDT et MULLER, S. J.
193. Nos Orphelinats	Sœur ALLAIRE, etc.
194-195. Encyclique sur l'éducation de la jeunesse	S. S. PIE XI
196. L'Enseignement religieux	S. G. Mgr ROSS
197. La Semaine du dimanche	XXX
198. Pour nos Enfants	Sœur MARIE-HADELIN, etc.
199. La Préférence aux Syndicats catholiques	XXX
200. Pour le bon journal	Abbé A. ROBERT et O. HÉROUX
201. Le Sens catholique	E. MERCIER et G. LADOUCEUR
202-203. L'Apostolat laïque	R. P. ARCHAMBAULT, S. J.
204-205. Instruction ou Education	Esdras MINVILLE
206. En Russie soviétique	E. S. P.
207-208. Manuel antibolchévique	E. S. P.
209. La Participation des laïques à l'apostolat	Antonio PERRAULT
210-211. L'Encyclique « Quadragesimo anno »	S. S. PIE XI
212. Le Mariage chrétien	R. P. Adéard DUGRÉ, S. J.
213. L'Etat et la morale publique	Léo PELLAND
214-215. L'Etat et le mariage	Juge C.-E. DORION
216. L'Activité sociale des prêtres de Belgique	R. P. Albert MULLER, S. J.
217-218. Cahier anticommuniste	E. S. P.
219. Pour la Colonisation	E. S. P.
220. Le Rêve communiste	R. P. Thomas-M. LAMARCHE, O.
221. Pour la Paix	E. S. P.
222. La Famille	R. P. C. RUTCHÉ, C. S. SP.
223-224. Le Plan quinquennal	ENTENTE INTERNATIONALE
225. La Profession agricole	Abbé Georges-M. BILODEAU
226. Les Opérations de Bourse et leur moralité	R. P. BOURNIVAL, S. J.
227. Le Retour de la mère au foyer	Rde Sr GÉRIN-LAJOIE
228. La place des enfants n'est pas au cinéma	E. S. P.
229. Les Révolutions bolchévistes modernes	Henri GLASS
230. L'Action catholique et l'Épargne populaire	E. POIRIER et W. GUÉRIN
231. Le Commerce avec les Soviets	E. S. P.
232-233. Pour la Restauration sociale au Canada	E. S. P.
234. La Culture intellectuelle religieuse	Abbé Anselme LONGPRÉ
235. La Ligue Catholique Féminine	UN AUMONIER
236. Directives sociales catholiques	R. P. ARCHAMBAULT, S. J.
237. L'Agriculture, base économique d'une nation	Abbé Edouard BEAUDOIN
238. L'Œuvre de la Colonisation	Esdras MINVILLE
239-240. Le Programme de Restauration sociale	A. RIOUX, A. CHARPENTIER
241. L'Encyclique « Quadragesimo anno »	Dr P. HAMEL, W. GUÉRIN
242. La Doctrine sociale de l'Eglise et la C. C. F.	Abbé Philippe PERRIER
243-244-245. Le Mouillage du capital	Mgr Georges GAUTHIER
246. Les Enfants abandonnés	Adrien GRATTON
247-248-249. Essais d'organisation corporative	Le « CILACC »
250. Eugénisme et stérilisation	R. P. Albert MULLER, S. J.
251-252. Journées anticommunistes — I	E. JORDAN et Abbé VIOLET
253. Journées anticommunistes — II	E. S. P.
254-255. La Menace communiste au Canada	R. P. ARCHAMBAULT, S. J.
256. L'Organisation corporative	Eugène DUTHOIT
257. Le Chômage de la Jeunesse	E. S. P.
258-259. Déclaration — Thèses — Statuts	LIGUE DE LA CLASSOCRATIE
260. Le Scoutisme	R. P. Oscar BÉLANGER, S. J.
261. L'Apôtre laïque	R. P. Thomas PINTAL, C. SS. R.

* Les numéros précédés d'un astérisque sont épuisés.

(Abonnement: \$1.50 par an)

L'École Sociale Populaire laisse à chacun de ses collaborateurs la responsabilité de ses écrits.

